



DEL055_2025

En exercice : 10
Présents : 10
Excusés : 0

Résultats de vote :

Pour : 10 voix
Contre : 0 voix
Abstentions : 0 voix
N'ont pas pris part au vote : 0
Absents lors du vote : 0

DÉPARTEMENT DU GARD - COMMUNE DE DOURBIES EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le samedi 13 septembre 2025, le de la Commune de Dourbies, régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel des séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Irène LEBEAU, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 08/09/2025

Secrétaire de séance : Marc SAUVAIRE

Membres présents :

Irène LEBEAU, Marc SAUVAIRE, Jean-Claude THION, Renaud ESCANDE, Gaëlle JOSSINET, Corinne THERIC, Jean-Luc ABLE, Jean-Marie PONCELET, Laurent BALSAN, Christian RAGUES

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Membres Absents :

Avenant marché salle des fêtes

Madame le Maire rappelle que la Commune de Dourbies a attribué un marché, après une procédure d'appel d'offres, pour les travaux de rénovation de la salle des fêtes.

Cependant, suite aux résultats de cet appel d'offre, et conformément au CCAP du marché de maîtrise d'œuvre, le montant des honoraires du maître d'œuvre a dû être augmenté de 32 202.74€ HT soit 38 643.29€ TTC pour un montant total de 94 077.74€ HT soit 112 893.29€ TTC

L'inspection de la toiture effectuée par l'entreprise TINEL (Lot n°2) a démontré la nécessité du démontage et remplacement des vis de fixation de la toiture en bac acier pour un montant de 3500€ HT soit 4200€ TTC. Le montant total du marché s'élèvera à 128 885.36€ HT soit 154 662.43€ TTC.

Afin de pouvoir réaliser ces travaux, il convient d'inclure dans les bordereaux de prix initiaux, les montants réévalués par le biais d'avenants pour les marchés attribués à M. Laurent GELLY et le bureau INSE pour l'AMO et l'entreprise TINEL pour le lot 2 des travaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les dispositions de ces avenants,
- d'autoriser Madame le Maire à les signer.

Fait et délibéré en mairie le samedi 13 septembre 2025

Le Secrétaire de séance,
Marc SAUVAIRE

Le Maire,
Irène LEBEAU

